

1963  
24.4.63

Martellet Di Rev/2

Remarques sur le nouveau  
Schema Constitutionis dogmaticae de Revelatione divina

-----  
Ce texte est en très nette amélioration sur le précédent . Il fournit une bonne base de travail . Les remarques qui suivent sont une série d'amendements possibles .

Proemium

ligne 8-9 . L'allusion à la nécessité de la Révélation est trop purement négative . On la fait reposer sur une chose exacte : l'impossibilité de connaître naturellement la subsistence de Dieu en trois Personnes . Vatican I procède <sup>inversément</sup> autrement : il rattache la nécessité absolue de la Révélation à la fin surnaturelle de l'homme et donc à son élection de grâce pour la gloire (Dz.1786) . Il y aurait profit à reprendre cette présentation plus positive , qui concerne directement l'homme . On comblerait aussi une autre lacune en rappelant, par la même occasion, que cette Révélation absolument nécessaire à l'homme en raison de sa fin ultime surnaturelle , <sup>at-</sup> taint toujours ~~l'homme~~ tel qu'il est et tel qu'il se fait actuellement . On pourrait écrire (Nous soulignons les émendations) :

"Dum autem homines , ingenio et industria sua freti , amplius in dies exaltant atque dilatant potentiam suam in rebus universis , dumque pari passu saepe de futuro pavent , desiderium et spem attingendi Deum amittunt , ideoque de sua conditione <sup>quam</sup> tanquam absurda desperant , manet tamen interea 'dispensatio sacramenti absconditi in Deo qui omnia creavit' (Eph 3,9) et qui omnes homines fideliter vocat 'in societatem Filii (sui) Jesu Chrsti Domini nostri' (1 Co.1,9) . Sic stant hoc supernaturali fine hominis ultimo , 'revelatio absolute necessaria dicenda est' (Dz.1786) . In Verbo autem Dei incarnato qui est Ipse Revelans et Ipsa Revelatio , veritas tam de Deo quam de homine pro omnibus hominibus illucescit" .

quibusdam  
nomen  
phil. 42

lignes 16-23 . Il faudrait mentionner ici que la Révélation se fait dans la Parole . Il suffirait de citer Heb. J, 1-2 en toutes lettres : ce qui introduirait bien le contenu du paragraphe suivant . On pourrait écrire ligne 23 après "praepararetur" :

"Haec oeconomia revelationis , oeconomia locutionis Dei ho-

e

minibus dicenda est , secundum illud Pauli : "Multifaria  
 mūtisque modis olim Deus loquens Patribus in Prophetis :  
 novissime x , diebus istis locutus est nobis in Filio ,  
 per quem constituit heredem universorum , per quem fecit  
 et saecula" (Heb.1,1-2) .

ligne 29 . On pourrait souligner l'affirmation en citant Heb.  
 13,8 :

"Christus heri , hodie ipse et in saecula"

ligne 31 . Il serait opportun de rappeler que le Christ est  
 vraiment "Plenitudo temporis" (Gal.4,4) ou "temporum" (Eph.1,10).

page 2

ligne 11 . On parle des vérités et des évènements de la Révé-  
 lation sans que soit suffisamment exprimé le rôle unifiant de  
 la médiation du Christ . Il suffirait de dire :

"... de veritatibus et eventibus quibus mysterium parti-  
 cipationis hominis ad Dei vitam intimam , mediante Chri-  
 sto , respicitur" .

ligne 12 . Il faudrait exprimer ici encore le rôle personnel  
 du Christ qui ~~est~~ donne à l'unité de l'ordre naturel et  
 surnaturel son vrai visage . On pourrait écrire après "respicitur

"Cum enim Christus 'in quo omnia constant' (Col.1,1)  
 sit verus Deus verusque homo , insimul autem per divi-  
 nam revelationem nobis in Christo factam etiam affir-  
 mantur" .

ligne 21 . Dans le même but , ~~est~~ on devrait ajouter après  
 "ad vitam temporalem recte concipiendam et ducendam

"quo melius appareat Christum esse pro omnibus homini-  
 bus et pro tota humanitate 'Viam , Veritatem et Vitam'  
 (Jn.14,6) .

ligne 25 . Pour mieux souligner le caractère propre de la grâ-  
 ce qui nous fait croire en la Révélation , on citerait fort à pro-  
 pos soit Jn.6,44 , soit mieux encore 2 Co.4,6 :

"Deus qui dixit de tenebris lucem splendescere , ipse  
 illuxit in cordibus nostris ad illuminationem scientiae  
 Dei in facie Christi Jesu" . Ut vero profundior ..."

Toutes ces émendations n'ont d'autre but que de mettre en plus

grand relief l'intention explicitement exprimée dans le schéma lui-même, Proemium p.1 ligne 14-15 : " Qua revelatione veritas tam de Deo quam de homine in Christo nobis illucescit " .

### Chapitre premier

ligne 3 . L'unité de source est très heureusement reprise de Trente . La suite par contre paraît moins heureuse . Puisqu'on parle du mouvement de la <sup>R</sup>évélation vers nous par la Prédication Apostolique, on devrait mentionner en premier lieu la <sup>T</sup>radition Apostolique constitutive, en laquelle l'Écriture prend corps . On parle au contraire d'abord de l'Écriture puis de la <sup>T</sup>radition . L'expression "oretenus", ici employée, donne à entendre qu'il s'agit moins ici de la Transmission Apostolique comme telle que des traditions orales complétives de l'Écriture . Ce dernier aspect n'est pas négligeable . Il semble cependant que le schéma ait voulu parler d'abord de la <sup>T</sup>radition vivante qui porte et continue toujours de porter l'Écriture . Une formule qui distingue plus largement Tradition ~~et~~ et Écriture au sens où un Saint Irénée pouvait ~~en~~ parler au livre III de l'Adversus Haereses, 2,1-2, de l'une et de l'autre, serait préférable . On pourrait écrire :

"Quod quidem Apostoli fecerunt tum ore docendo, tum ex inspiratione scribendo ea quae ex ipso Christi ore vel a Spiritu Sancto dictitante <sup>et</sup> acceperant" .

ligne 9 . "Ex quo" dit seulement que le Dépôt est source : ce qui est exact ; il ne dit pas que ~~il~~ il est également norme . Pour l'exprimer il suffirait de dire :

"Ex quo et secundum quod Ecclesiae ..." .

ligne 18 . Ce paragraphe s'achèverait ~~haerusement~~ haerusement, semble-t-il, par une ~~explication des rapports~~ explication ~~Tradition-Écriture~~ Tradition-Écriture sur la réciprocité profonde Tradition-Écriture :

"Cum nihil sit S.Scriptura nisi S.Traditio ipsa ut ~~est~~ scripta, nec aliud sit S.Traditio nisi spiritus, doctrina, exempla et mandata' (Mt.28,20) Christi fideliter vivo modo transmissa" .

ligne 21 . Il est juste de dire que la <sup>R</sup>évélation n'est pas

confiée aux "individus" comme tels . Mais il faudrait dire positivement qu'elle est confiée à toute l'Eglise , conduite par ~~la~~ Magistère assisté , et non pas à ce seul Magistère . On pourrait écrire :

"non singulis hominibus sed Eccelsiae suae directae  
sub Magisterio Apostolorum constituae ..." .

ligne 22 . Pour supprimer toute équivoque possible on pourrait dire

"Quod quidem Nullatenus ..." .

ligne 23 . Dans le même sens :

"sed eidem unice ministrat ..." .

ligne 25 . Le danger de la formule ~~proxima~~ est de laisser croire que seul le Magistère contribue au développement de l'intelligence de la foi . Il y aurait lieu d'écarter cette erreur de droit et de fait et de mentionner le rôle de la foi des fidèles

ligne 26 . La formule "in una vel altera parte depositi" durecit inutilement une formulation de Vatican I qui serait à reprendre telle quelle (Dz.1792) , puisqu'elle exprime ~~l'objet~~ l'objet sur lequel ~~se~~ s'exerce <sup>la détermination dans</sup> la détermination dogmatique de la foi ~~par le~~ Magistère .

Par ailleurs la précision technique "implicite et obscure" pour respectable qu'elle soit s'impose-t-elle vraiment ici ? On aurait donc en fonction des remarques faites sur ces deux lignes 25 et 26 , une rédaction de ce genre :

"authentice interpretatur . Sic in fide servata et custodita , et sensu fidelium suo modo concurrente , Ecclesia a Spiritu Sancto edocta in omnem introducitur veritatem (Jn.16,13) , quae 'in Verbo Dei tam scripto quam tradito' (Dz.1792) continetur" .

ligne 27 . "Exinde regula ... remota" . L'expression est reçue Est-elle pourtant ~~parfaitement~~ parfaitement heureuse ? Elle semble rejeter au second plan le rôle du Dépôt . Il reste pourtant vrai que la détermination ultime du contenu de la Révélation se fait par le Magistère . Pourquoi ne pas dire en gardant "proxima" pour le Magistère

~~proxima~~ "immanens" ou plutôt "permanens" pour le Dépôt ?

lignes 29-34 . On peut se demander si ce paragraphe est vraiment nécessaire . Il avait son originalité quand il introduisait le rôle du "sensus fidelium" . Maintenant que nous l'avons introduit dans le texte proposé pour la ligne 26 , où il est mieux à sa place , le paragraphe est-il autre chose qu'une redite ?

### Chapitre deuxième

ligne 9 . On a fait remarquer que "juberet" implique par trop la conscience de l'inspiration chez l'auteur sacré . Vellet suffirait .

La comparaison avec l'Incarnation , au paragraphe 13 est excellente . ligne 3 : on pourrait dire plus nettement :

"aeternae Sapientiae admirabilem in sua oeconomia  
pro nobis condescensionem".

### Chapitre troisième

Le paragraphe 14 supporterait une mention plus explicite de la place centrale du Christ dans la signification totale de l'Ancien Testament . On pourrait la faire en citant la propre parole du Seigneur :

"Scrutamini Scripturas , quia vos putatis in ipsis vitam aeternam habere : et illae sunt quae testimonium perhibent de me (Jn.5,38) ".

ligne 12 . Dans le même sens il faudrait écrire :

"auctoritatem suam , etiam in Novo Testamento , perenniter servant , dicente Domino : "Non veni solvere Legem aut Prophetas , non veli solvere sed adimplere"(Mt.5,17) , et etiam Apostolo : " Quaecumque ..." .

ligne 17 . "Redemptoris" risque de paraître ici un peu étroit.

"Salvatoris"

utilisé p.7 ligne 4 serait/ici aussi/ plus compréhensif . De même pour bien marquer ~~l'exrêta~~ la portée prophétique de l'Ancien Testament par rapport à la <sup>f</sup>Personne du Christ on pourrait écrire ligne 17 :

~~"Salvatoris"~~ "ut Christi universorum Salvatoris personam eiusque..." .

Chapitre quatrième

ligne 4 . Pour bien mettre en lumière la place centrale de la Personne du Christ dans l'Évangile , on devrait écrire :

"Salvatoris nostri persona , vita atque doctrina ..."

ligne 34 . "Rationalis" n'est pas très heureux . Pourquoi ne pas dire avec Vatican I (Dz.1799) :

"rectae rationis"?

page 8

lignes 7-8 . Toujours en vue ~~dix-septième~~ de bien exprimer le rôle irremplaçable de la Personne du Christ pourquoi ne pas écrire

"salutifera virtus divinâ operis Christi proclamatur et mysterium 'Verbi vitae' (1 Jo.1,1) testificatur" .

Chapitre cinquième

ligne 25 . Pour ne pas laisser ici dans l'ombre le rôle de la tradition , il faudrait écrire :

"sub ductu magisterii et suppeditante traditione Ecclesiae ..." .

les lignes 30-35 sont excellentes .

page 10

lignes 13 sq. On a fait remarquer qu'il serait bon de rappeler aux Evêques non seulement leur devoir de veiller à de bonnes éditions de la Bible , mais aussi celui de rappeler la nécessité de prêcher la Parole de Dieu . On citerait fort opportunément à ce propos la parole de saint Jérôme : " Ignoratio scripturarum , ignoratio Christi" .

la Rivette 24 avril 1963